

20

SERVICES
SOCIAUX,
ÉDUCATIFS ET
JURIDIQUES

TECHNIQUES DE
TRAVAIL SOCIAL

PROGRAMME D'ÉTUDES
388.A0



388.A0

Techniques de travail social

2000

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 1/3

Durée totale : 2 670 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact

Formation spécifique : 2 010 heures-contact

Condition(s) particulière(s) d'admission : - Aucune

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Milieu du travail

Madame Johanne Horth
Représentante de l' Association des techniciennes
et des techniciens en travail social
CLSC Basse-ville Limoilou
Québec

Madame Myriam Lachaine
Technicienne en assistance sociale
CLSC Saint-Léonard
Saint-Léonard

Milieu de l'éducation

Madame Efi Rivest
Enseignante
Cégep Marie-Victorin
Montréal

Monsieur Jacques Savard
Enseignant

La Direction générale de la formation professionnelle et technique tient aussi à remercier les personnes suivantes qui ont été consultées au cours de l'élaboration du projet de formation ou des objectifs et standards de la composante spécifique du programme d'études.

Milieu du travail

Madame Grace Fontes
Co-directrice
Face-à-Face
Centre d'écoute et de références
Montréal

Madame Randa Khoury
Intervenante
Centres jeunesse de Montréal
Montréal

Madame Alison Lyne
Intervenante
Association bénévole amitié
Montréal

Milieu de l'éducation

Madame Judith Breton
Enseignante
Cégep de Lévis-Lauzon
Lévis

Madame Sylvie Bruneau
Enseignante
Cégep de Saint-Jérôme
Saint-Jérôme

Madame Mary Hlywa
Enseignante
Collège Dawson
Westmount

Madame Jocelyne Lavoie
Enseignante
Cégep de Saint-Jérôme
Saint-Jérôme

Madame Cerise Morris
Enseignante
Collège Dawson
Westmount

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Ghislaine Timmons-Plamondon
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Sandra Frosst
Enseignante
Collège Dawson

Omer Giasson
Enseignant
Collège de Sherbrooke

Jean-François Pouliot
Conseiller technique en élaboration de programmes

Collaboration spéciale

Marcelle Lepage
Enseignante
Cégep de Sainte-Foy

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des programmes
de la Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du
ministère de l'Éducation

Éditique

Marie-Josée Dalcourt
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme	1
Vocabulaire	3
Première partie	
<hr/>	
Buts du programme	7
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	13
Liste des objectifs du programme	15
Formation générale commune	15
Formation générale propre	15
Formation générale complémentaire	16
Formation spécifique	17
Harmonisation	19
Deuxième partie	
<hr/>	
Objectifs et standards – formation générale commune	23
Objectifs et standards – formation générale propre	37
Objectifs et standards – formation générale complémentaire	45
Objectifs et standards – formation spécifique	59
0188 Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en travail social	61
0189 Rechercher des ressources de services sociaux publics et communautaires	63
018A Établir une relation d'aide	65
018B Analyser les relations entre des problèmes sociaux, des politiques sociales et des interventions sociales	67
018C Analyser des législations sociales	69
018D Analyser les besoins et les ressources d'une personne	71
018E Évaluer les dimensions éthiques de l'intervention sociale	73
018F Réaliser une entrevue	75
018G Animer un groupe	77
018H Effectuer une recherche sociale	79
018J Effectuer des interventions sociales de groupe	81
018K Analyser les besoins et les ressources d'une famille	85
018L Analyser les besoins et les ressources de groupes sociaux	87
018M Effectuer des références	89

018N	Défendre des droits individuels et collectifs.....	91
018P		

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Techniques de travail social* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques de travail social* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 64 2/3 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collègues ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Techniques de travail social* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne ou technicien en travail social.

Les techniciennes et les techniciens en travail social sont habilités à intervenir avec des personnes de tout âge, des familles, des groupes et des communautés aux prises avec différents problèmes sociaux. Ces problèmes, liés aux conditions de vie et aux inégalités sociales, se manifestent souvent par la pauvreté, la perte d'emploi, la violence familiale et conjugale, les difficultés d'adaptation, la perte d'autonomie, l'isolement, le suicide et la toxicomanie. Les techniciennes et les techniciens en travail social aident ces personnes, ces familles, ces groupes et ces communautés à répondre adéquatement à leurs besoins, à promouvoir la défense de leurs droits et à favoriser le changement social.

Les techniciennes et les techniciens en travail social travaillent dans les établissements du ministère de la Santé et des Services sociaux : centres jeunesse, centres locaux de services communautaires, centres hospitaliers, centres d'hébergement et de soins de longue durée, centres d'accueil et de réadaptation. On les retrouve également au ministère de l'Emploi et de la Solidarité du Québec et dans les commission scolaires. Enfin, les techniciennes et les techniciens en travail social travaillent dans des organismes communautaires tels que les maisons de jeunes, les centres communautaires, les maisons d'hébergement, les groupes d'entraide, les groupes de défense des droits et les groupes d'éducation populaire.

Les techniciennes et les techniciens en travail social travaillent souvent au sein d'une équipe multidisciplinaire et possèdent une autonomie dans leurs modalités d'intervention. Bien que les tâches confiées aux techniciennes et aux techniciens en travail social varient selon les différents milieux de travail, elles et ils assument la responsabilité du choix et de l'application des modalités de l'intervention dans le respect des mandats des établissements et des organismes.

Les tâches des techniciennes et des techniciens en travail social s'articulent autour des méthodologies de l'intervention avec les personnes et les familles, avec les groupes et avec les communautés. Les finalités de l'intervention vont de la prévention des situations problématiques à la résolution des problèmes par le soutien des personnes dans une démarche de changement individuel ou collectif.

Enfin, le maintien des personnes dans leur milieu de vie et la réinsertion sociale amènent les techniciennes et les techniciens en travail social à accomplir des tâches de soutien et de développement de ressources et de services de tout type. Ces services s'inscrivent dans une approche de développement social et communautaire.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Techniques de travail social* vise :

1. à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les fonctions, les tâches et les activités de la profession;
2. à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
3. à favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels;
4. à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en développant des attitudes positives à l'égard des changements et une sensibilisation à l'entrepreneurship.

Le programme comprend également les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale.

Les compétences particulières et générales du programme ont été articulées dans une perspective qui prend en considération les situations variées des clientèles, les différentes méthodologies du travail social et les divers contextes de pratique.

Les compétences du programme se composent de trois grandes dimensions. Tout d'abord, elles comprennent des dimensions à caractère technique liées à l'application du processus d'intervention sociale. Elles incluent ensuite des dimensions cognitives nécessaires à l'analyse et à l'évaluation des besoins, des situations et des problématiques sociales. Enfin, les compétences intègrent des dimensions socio-affectives qui visent le développement d'attitudes et de comportements tels que l'empathie, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'ouverture par rapport au changement, l'initiative et la créativité. La maîtrise des compétences, et donc de l'ensemble de ses dimensions, contribue au développement de la connaissance de soi, de la prise en charge et du sens critique.

Finalement, le programme intègre les valeurs de la profession et les dimensions éthiques du travail social. Ainsi, le respect des personnes, la solidarité, l'engagement social et la promotion de la justice sociale sont au cœur de la formation.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'atetsT f9j0h* -9oriqr.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- Ø autonomie;
- Ø sens critique;
- Ø conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- Ø ouverture d'esprit;
- Ø créativité;
- Ø ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- Ø la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - Ø langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - Ø philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - Ø éducation physique : 3 unités;
 - Ø langue seconde : 2 unités;
- Ø la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - Ø langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - Ø philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - Ø langue seconde : 2 unités;
- Ø la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - Ø sciences humaines;
 - Ø culture scientifique et technologique;
 - Ø langue moderne;
 - Ø langage mathématique et informatique;
 - Ø art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux cou12 Tw (FORMATION G TD -0.je) Tj

FORMATION SPÉCIFIQUE

(64 2/3 unités)

- 0188 Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en travail social.
- 0189 Rechercher des ressources de services sociaux publics et communautaires.
- 018A Établir une relation d'aide.
- 018B Analyser les relations entre des problèmes sociaux, des politiques sociales et des interventions sociales.
- 018C Analyser des législations sociales.
- 018D Analyser les besoins et les ressources d'une personne.
- 018E Évaluer les dimensions éthiques de l'intervention sociale.
- 018F Réaliser une entrevue.
- 018G Animer un groupe.
- 018H Effectuer une recherche sociale.
- 018J Effectuer des interventions sociales de groupe.
- 018K Analyser les besoins et les ressources d'une famille.
- 018L Analyser les besoins et les ressources de groupes sociaux.
- 018M Effectuer des références.

HARMONISATION

Dans une perspective d'harmonisation, des travaux d'analyse comparative des programmes d'études du secteur Services sociaux, éducatifs et juridiques ont été effectués. Il s'agit des programmes de formation *Techniques de travail social*, *Techniques d'éducation à l'enfance*, *Techniques d'intervention en loisir* et *Techniques d'éducation spécialisée*.

L'harmonisation de ces différents programmes vise à faciliter les parcours de formation, en permettant le passage d'un programme d'études à un autre sans avoir à reprendre des apprentissages déjà réalisés. Des tableaux d'équivalences ont été conçus dans le but de mettre en relief les liens existant entre les différents programmes harmonisés.

Les tableaux qui suivent concernent chacun des programmes touchés par l'harmonisation. On y trouve, dans la colonne de gauche, les codes et les énoncés des compétences du programme visé. Les colonnes de droite renferment les codes des compétences équivalentes des autres programmes. Ainsi, la personne ayant acquis une ou plusieurs compétences du programme en question pourrait se voir reconnaître la ou les compétences équivalentes, dans un autre programme, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DE

VERS

Techniques de travail social		Techniques d'intervention en loisir	
Code	Compétence	Code	Compétence
018G	Animer un groupe	01AM	Animer la réunion d'une équipe de travail

DE

VERS

Techniques de travail social		Techniques d'	
------------------------------	--	---------------	--

DE

VERS

Techniques de travail social		Techniques d'éducation spécialisée	
Code	Compétence	Code	Compétence
0189 018M	Rechercher des ressources de services sociaux publics et communautaires Effectuer des références	019P	Rechercher des ressources et des services dans la communauté
018A 018F	Établir une relation d'aide Réaliser une entrevue	019Y	Établir une relation d'aide
018Q	Interagir au sein d'une équipe de travail	019Q	Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail
018W	Effectuer des interventions sociales avec des personnes en situation de crise	01AB	Effectuer des interventions auprès de personnes en situation de crise

DEUXIÈME PARTIE

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT
ET LITTÉRATURE

CODE

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.</p> <p>2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.</p> <p>3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.</p> <p>4 Élaborer un plan de dissertation.</p> <p>5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.</p> <p>2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.</p> <p>3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.</p> <p>4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation.</p> <p>4.2 Pertinence et cohérence du plan.</p> <p>4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.</p> <p>5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation.</p> <p>5.2 Développement approprié des idées.</p> <p>5.3 Pertinence des exemples choisis.</p> <p>5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.</p> <p>5.5 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.7 Respect du registre de langue approprié.</p> <p>5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite.</p> <p>5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.</p> <p>1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.</p> <p>1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.</p> <p>2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.</p> <p>2.2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.</p> <p>2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.</p> <p>3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.</p> <p>1.2 Usage approprié des concepts clés.</p> <p>2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions.</p> <p>2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.</p> <p>3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.</p> <p>3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées.</p> <p>3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.</p> <p>3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF

STANDARD

Énoncé de la compétence

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral authentique.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.</p> <p>2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.</p> <p>3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</p> <p>3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.</p> <p>3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.</p> <p>2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.</p> <p>3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.</p> <p>4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée de la documentation.</p> <p>1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.</p> <p>2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.</p> <p>2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.</p> <p>3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.</p> <p>3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.</p> <p>3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.</p> <p>4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

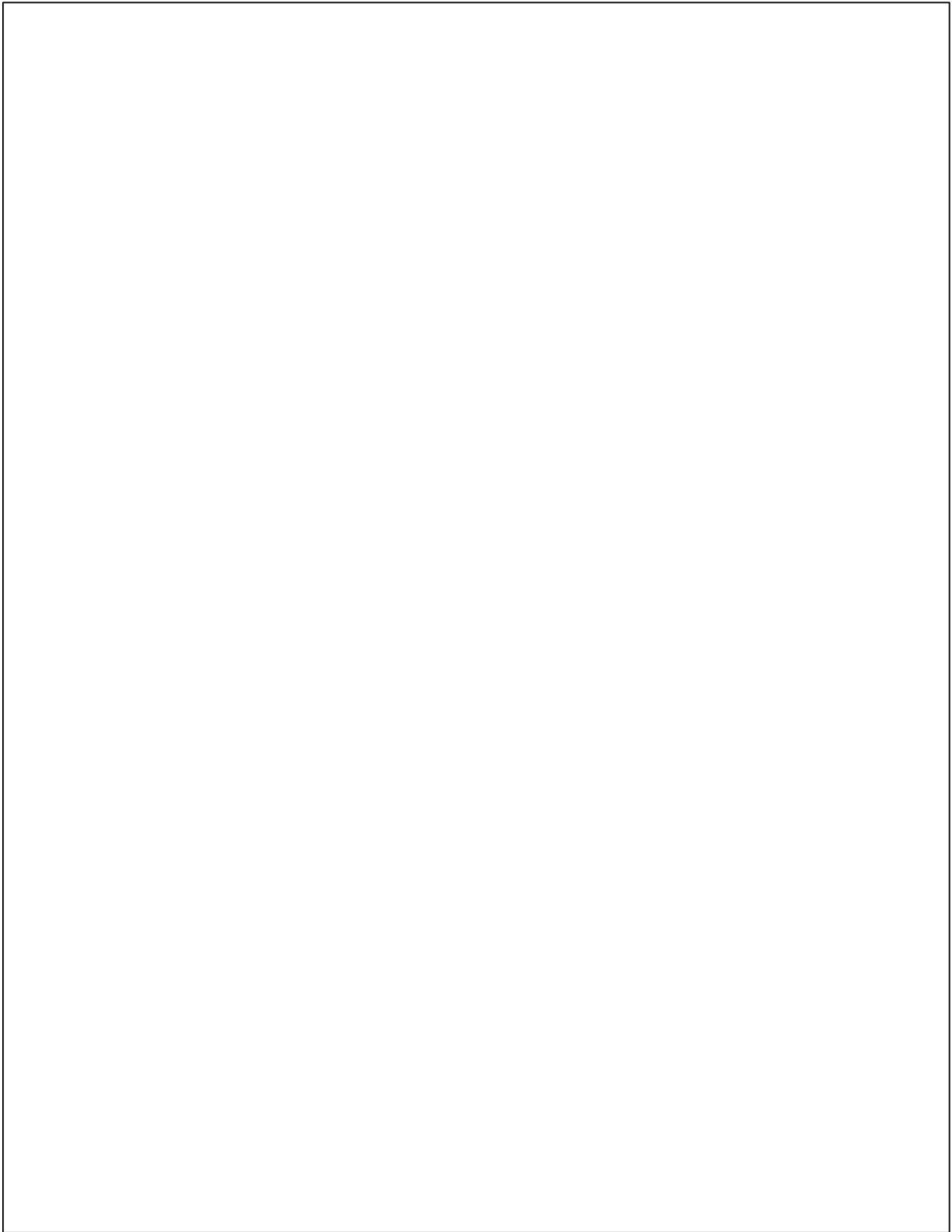
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.</p> <p>3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.</p> <p>3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes.</p> <p>3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études.</p> <p>3.3 Propos pertinents.</p> <p>3.4 Application satisfaisante du code grammatical.</p> <p>4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots.</p> <p>4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.1 Identification du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	



**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <p>F une ou à plusieurs sciences humaines.</p> <p>I changements sociaux et la contribution des sciences humaines.</p> <p>sciences humaines.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p> <p>Nombre d'heures-contact</p>	

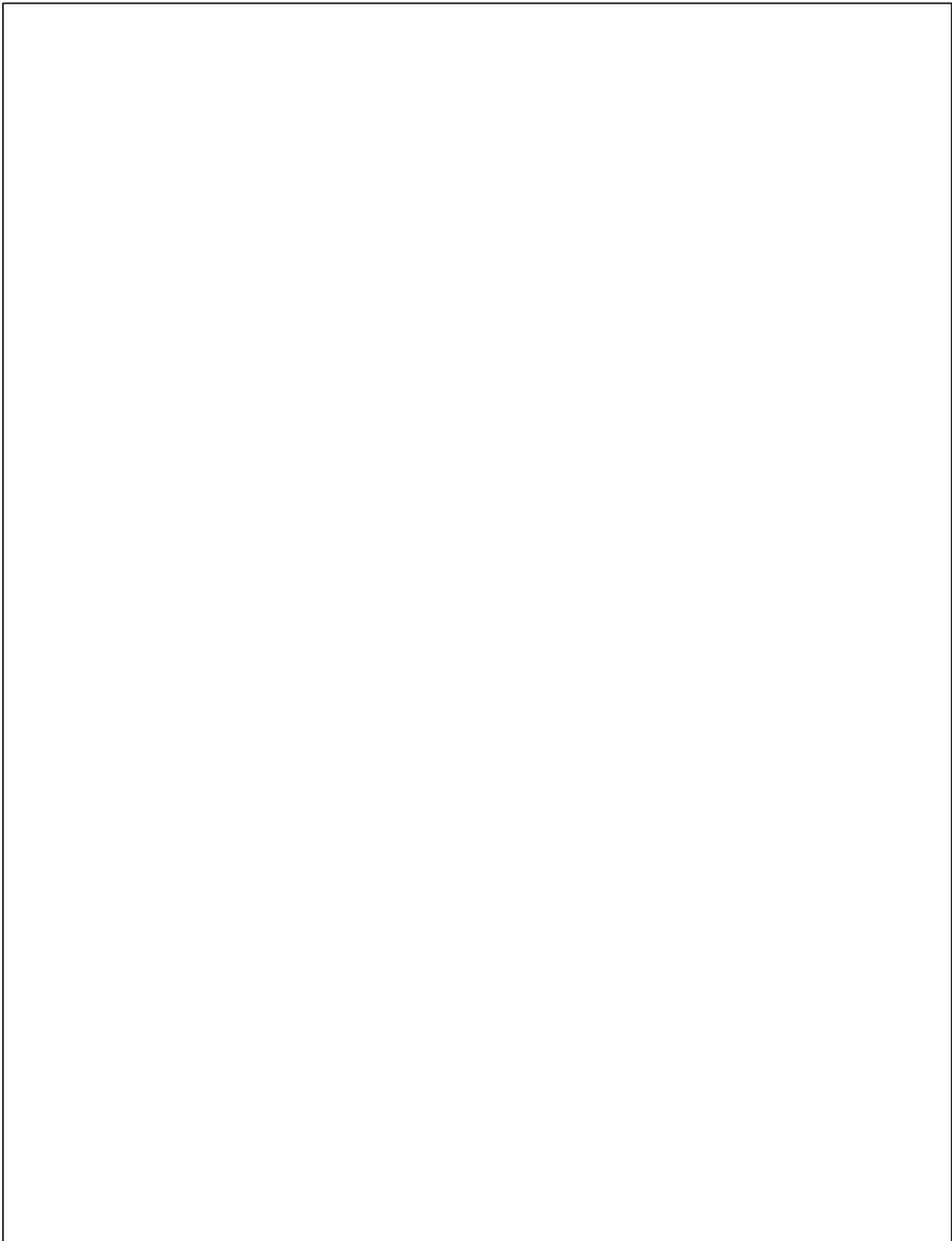
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET
TECHNOLOGIQUE

CODE : 000X

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l’alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> – à l’occasion d’une conversation d’un minimum de huit répliques; – à l’occasion d’une communication écrite d’un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d’écriture autre que l’alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> – à l’occasion d’une conversation d’un minimum de six répliques; – à l’occasion d’une communication écrite d’un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l’aide d’outils de référence.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l’occasion d’une conversation d’un minimum de quinze répliques; • À l’occasion d’une communication écrite d’un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l’alphabet latin. • À l’occasion d’une communication écrite d’un

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3 Échanger verbalement sur un sujet.</p> <p>4 Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.</p> <p>2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant.</p> <p>3.3 Prononciation et intonation justes.</p> <p>3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant.</p> <p>3.5 Cohérence du message exprimé.</p> <p>3.6 Réponses pertinentes à des questions.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.</p> <p>4.2 Justesse du vocabulaire.</p> <p>4.3 Cohérence de l'ensemble du texte.</p> <p>4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	



OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.•

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.</p> <p>2 Caractériser des courants artistiques.</p> <p>3 Commenter un produit artistique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.</p> <p>2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.</p> <p>3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.</p> <p>2 Utiliser le médium.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.</p> <p>2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.</p> <p>2.2 Application adéquate des techniques artistiques.</p> <p>2.3 Respect des exigences du mode de production.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION SPÉCIFIQUE**

Code : 0188	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en travail social.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Caractériser la fonction de technicienne et de technicien en travail social.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide de répertoires, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes. • À l'aide de plans d'intervention et de plans d'action. • À l'aide de la documentation pertinente. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 P45, 20521D0650RG 1 1.1</p>

Code : 0189

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Rechercher des ressources de services sociaux publics et communautaires.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recueillir des informations sur les différentes ressources d'un territoire.</p> <p>2 Examiner les missions des établissements et des organismes.</p> <p>3 Établir le portrait des services offerts.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• À l'aide de répertoires et de politiques d'établissements et d'organismes.• À l'aide de grilles de collecte de données.• À l'aide d'outils informatiques. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée de moyens de recherche.</p> <p>1.2 Inventaire complet des ressources.</p> <p>1.3 Pertinence et justesse de l'information recueillie.</p> <p>2.1 Description claire des mandats des établissements et des organismes.</p> <p>2.2 Relevé des services offerts.</p> <p>2.3 Description claire des rôles des intervenantes et des intervenants.</p> <p>3.1 Organisation de l'information en fonction du domaine d'intervention, de la problématique ou de la clientèle.</p> <p>3.2 Présentation claire de l'information.</p>

Code : 018A

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir une relation d'aide.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir le contact avec la personne.</p> <p>2 Adopter des attitudes et des comportements d'aide.</p> <p>3 Communiquer avec la personne.</p> <p>4 Évaluer la qualité de sa relation avec la personne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Avec toutes les clientèles.• À partir de mandats d'établissements ou d'organismes. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation de soi appropriée à la situation.</p> <p>1.2 Respect de la personne.</p> <p>2.1 Adoption d'un comportement approprié à la dynamique de la relation d'aide.</p> <p>2.2 Manifestation d'attitudes et de comportements d'empathie et d'authenticité.</p> <p>2.3 Manifestation d'attitudes et de comportements de non-jugement.</p> <p>3.1 Prise en considération des éléments verbaux et non verbaux de la communication.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée des techniques de communication.</p> <p>3.3 Explication claire de son rôle et de ses responsabilités.</p> <p>3.4 Reconnaissance des conséquences de son mode de communication.</p> <p>3.5 Respect de l'autonomie de la personne.</p> <p>4.1 Analyse juste de ses comportements, de ses attitudes et de ses émotions envers la personne.</p> <p>4.2 Analyse juste des points forts et des points faibles de la relation d'aide.</p> <p>4.3 Détermination de moyens en vue d'améliorer la relation d'aide.</p>

Code : 018B

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les relations entre des problèmes sociaux, des politiques sociales et des interventions sociales.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Examiner des problèmes sociaux.</p> <p>2 Analyser les relations entre des politiques sociales et des problèmes sociaux.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• À l'aide de la documentation pertinente. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description claire des manifestations de problèmes sociaux.</p> <p>1.2 Description claire des effets des problèmes sociaux sur les personnes et les groupes.</p> <p>1.3 Relevé des facteurs explicatifs des problèmes sociaux.</p> <p>2.1 Relevé des politiques sociales en cause.</p> <p>2.2 Analyse juste des liens entre les éléments des problèmes sociaux.</p>

Code : 018D

OBJECTIF :

Code : 018D

<p>4 Analyser les comportements et le fonctionnement de la personne.</p> <p>5 Analyser les interactions entre la personne et son environnement.</p> <p>6 Rédiger les résultats d'analyse.</p>	<p>4.1 Description appropriée des structures de comportements de la personne.</p> <p>4.2 Description appropriée du fonctionnement cognitif de la personne.</p> <p>4.3 Description appropriée du fonctionnement affectif de la personne.</p> <p>4.4 Analyse juste de la capacité de la personne de gérer sa vie quotidienne.</p> <p>4.5 Manifestation d'attitudes et de comportements de non-jugement.</p> <p>4.6 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.</p> <p>5.1 Relevé des liens de la personne avec son réseau primaire et son réseau secondaire.</p> <p>5.2 Analyse juste des aspects positifs et négatifs des liens entre la personne et ses réseaux.</p> <p>6.1 Résumé précis de l'information recueillie.</p> <p>6.2 Synthèse des principaux besoins et des principales ressources de la personne.</p> <p>6.3 Description des forces et des atouts de la personne.</p> <p>6.4 Respect des règles de présentation de dossier.</p>
---	--

Code : 018E

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Évaluer les dimensions éthiques de l'intervention sociale.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les valeurs et la culture de la personne et de son milieu.</p> <p>2 Situer ses valeurs au regard de la situation ou de la problématique.</p> <p>3 Analyser les possibilités de conflits de valeurs au regard de la situation ou de la problématique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Avec toutes les clientèles.• À l'aide de codes d'éthique, de chartes des droits des usagers et des usagers, de lois, de plans d'intervention et de dossiers. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description claire du statut social de la personne.</p> <p>1.2 Prise en considération des valeurs et des normes associées au statut social de la personne.</p> <p>1.3 Analyse juste des valeurs et des perceptions de la personne relatives à la situation ou à la problématique.</p> <p>1.4 Respect de l'individualité de la personne et de sa culture.</p> <p>2.1 Indication de ses perceptions et de ses attitudes envers la culture et la classe sociale de la personne.</p> <p>2.2 Mise en relation de ses valeurs relatives à la situation ou à la problématique avec ses affiliations de culture et de classe.</p> <p>3.1 Distinction adéquate des valeurs dominantes relatives à la situation ou à la problématique.</p> <p>3.2 Prise en considération des valeurs et de l'éthique de la profession relatives à la situation ou à la problématique.</p> <p>3.3 Prise en considération du code d'éth1.2 Tw 9</p> <p>1.3 DiAppr51thctions uste des vanflits deextintesn ct etl</p>

Code : 018E

4 Évaluer les dilemmes d'intervention issus des conflits de valeurs.

- 4.1 Relevé des dilemmes d'intervention issus des conflits de valeurs.
- 4.2 Analyse juste des effets possibles des dilemmes d'intervention sur la motivation de la personne.
- 4.3 Analyse juste des effets possibles des dilemmes d'intervention sur la relation d'aide avec la personne.
- 4.4 Analyse juste des effets possibles des dilemmes d'intervention sur son intérêt et sa capacité d'intervenir.
- 4.5 Appréciation juste des effets des dilemmes d'intervention.
- 4.6 Respect des codes d'éthique, des chartes des droits des usagères et des usagers et des valeurs de la profession.

Code : 018F

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une entrevue.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">•

Code : 018F

3 Assurer le déroulement de l'entrevue.

- 3.1 Utilisation appropriée des techniques facilitant l'expression de la personne.
- 3.2 Respect des objectifs de la rencontre.
- 3.3 Application judicieuse du plan d'entrevue.
- 3.4 Pertinence et clarté des informations recueillies et fournies.
- 3.5 Respect de la personne.

4 Terminer l'entrevue.

- 4.1 Résumé clair des points saillants de l'entrevue.
- 4.2 Relevé des suites à donner.
- 4.3 Respect de la personne.

5 Évaluer le déroulement de l'entrevue et rédiger le compte-rendu de l'entrevue.

- 5.1 Analyse des résultats obtenus en fonction des objectifs de l'entrevue.
- 5.2 Évaluation juste de la pertinence des objectifs visés et des techniques utilisées dans l'entrevue.
- 5.3 Appréciation juste des effets des attitudes et des comportements adoptés sur le déroulement de l'entrevue.
- 5.4 Rédaction précise et correcte des objectifs de l'entrevue, des résultats obtenus et des suites à donner.

Code : 018G

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Animer un groupe.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Préparer la rencontre de groupe.</p> <p>2 Clarifier avec les personnes les objectifs et le déroulement de la rencontre.</p> <p>3 Faciliter la discussion du groupe.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Avec des personnes volontaires et non volontaires.• À l'aide d'outils d'animation, de codes de procédures et d'outils d'évaluation. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé précis des objectifs et des éléments de contenu de la rencontre.</p> <p>1.2 Préparation correcte du canevas d'animation.</p> <p>1.3 Organisation correcte du lieu de la rencontre.</p> <p>2.1 Explication claire des objectifs et du déroulement de la rencontre.</p> <p>2.2 Entente claire sur les rôles et les responsabilités des personnes.</p> <p>3.1 Respect des objectifs de la rencontre.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée des techniques de clarification de contenu.</p> <p>3.3 Utilisation judicieuse du canevas d'animation.</p> <p>3.4 Utilisation judicieuse de techniques de résolution de conflits.</p> <p>3.5 Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant les échanges et le respect des personnes.</p> <p>3.6 Respect des personnes et de la dynamique du groupe.</p>

Code : 018G

5 Évaluer le déroulement de la rencontre.

- 5.1 Utilisation appropriée des outils d'évaluation.
- 5.2 Résumé clair du contenu de la rencontre et des suites à donner.
- 5.3 Analyse juste des points forts et des points faibles de la rencontre.
- 5.4 Détermination de moyens en vue d'améliorer son animation.

Code : 018H

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer une recherche sociale.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Définir un objet de recherche propre à un contexte d'intervention.</p> <p>2 Préparer la recherche des données.</p> <p>3 Répartir les tâches de collecte et de traitement des données.</p> <p>4 Procéder à la collecte et au traitement des données.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• En collaboration avec une équipe de travail.• À l'aide des technologies de l'information et de la communication.• À l'aide de la documentation pertinente.• À partir d'un plan d'intervention ou d'un plan d'action. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description sommaire du contexte d'intervention.</p> <p>1.2 Choix approprié du cadre de référence.</p> <p>1.3 Formulation claire des objectifs de la recherche.</p> <p>1.4 Adéquation des objectifs de recherche avec le contexte d'intervention.</p> <p>1.5 Respect des mandats et des politiques de l'établissement ou de l'organisme.</p> <p>2.1 Choix approprié et présentation claire de la ou des méthodes de recherche.</p> <p>2.2 Choix judicieux des sources de données et des outils de collecte des données.</p> <p>2.3 Pertinence des modifications apportées aux outils de collecte de données.</p> <p>3.1 Relevé complet des tâches à réaliser.</p> <p>3.2 Définition claire des rôles des personnes.</p> <p>3.3 Partage équitable des contributions à la recherche.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des outils de collecte des données.</p> <p>4.2 Compilation rigoureuse des données.</p> <p>4.3 Utilisation appropriée des techniques de validation des données.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée des outils informatiques.</p> <p>4.5 Respect des règles d'éthique en recherche.</p>

Code : 018H

5 Analyser les résultats.

5.1 Utilisation adéquate des méthodes d'analyse propres au type de recherche.

5.2 Synthèse des éléments significatifs.

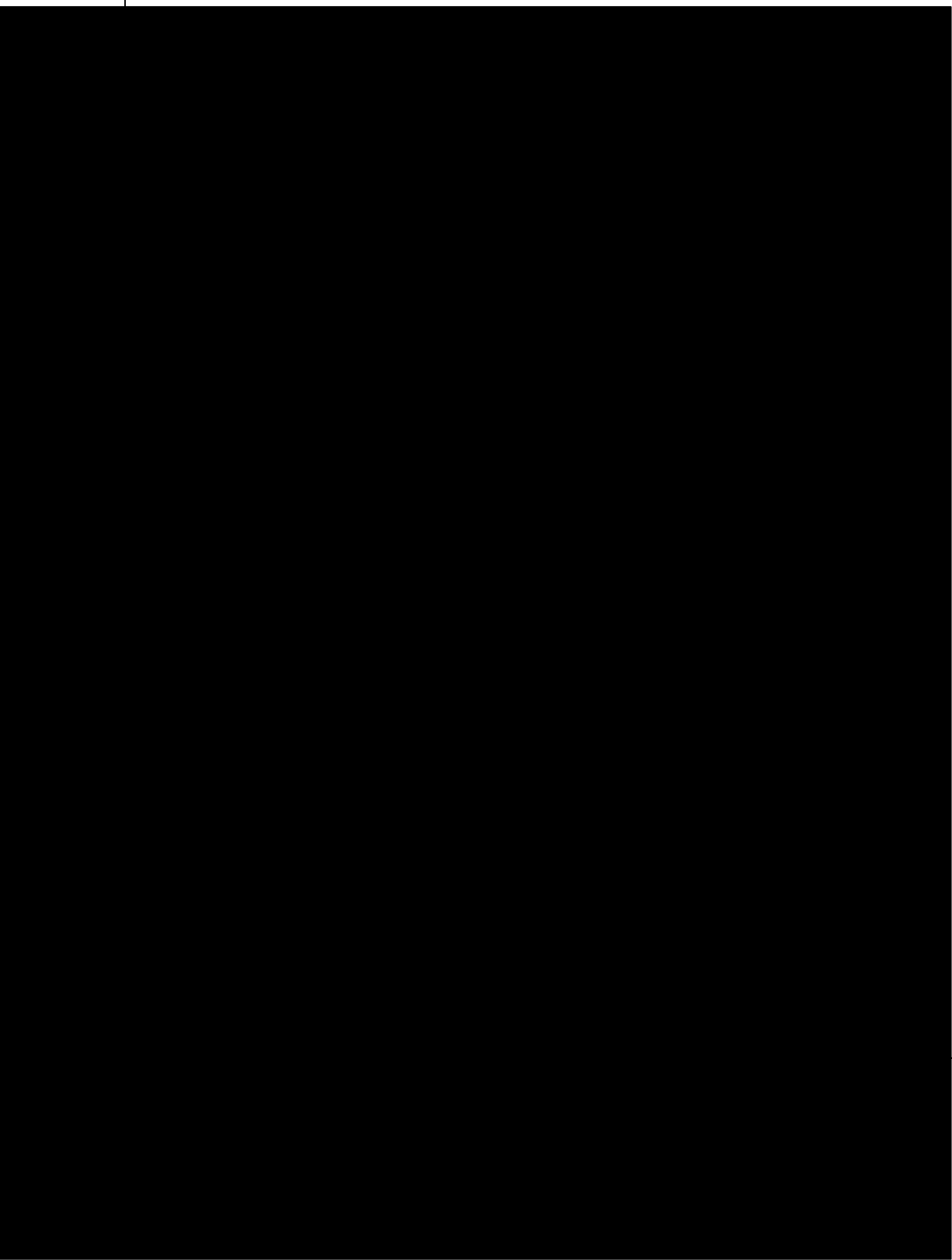
6 Rédiger un état de la situation.

6.1 Formulation simple et complète des principaux résultats obtenus.

6.2 Respect des règles grammaticales, orthographiques, syntaxiques et de ponctuation.

6.3 Respect des règles de présentation.

Code :C



Code : 018J

4 Convenir avec les personnes des objectifs et des modalités du fonctionnement du groupe.	4.1 Entente claire sur les besoins du groupe et les objectifs visés par le groupe.
	4.2 Entente claire avec les personnes sur les règles de participation et de fonctionnement du groupe.
	4.3 Entente claire sur les rôles et les responsabilités des personnes du groupe.
	4.4 Détermination de son rôle et de ses responsabilités au regard des objectifs visés et des modalités de fonctionnement du groupe.
	4.5 Programmation adéquate des activités du groupe.
	4.6 Manifestation d'attitudes et de comportements d'ouverture.
5 Soutenir la démarche du groupe.	5.1 Utilisation de techniques d'animation appropriées au type de groupe.
	5.2 Utilisation judicieuse des techniques de relation d'aide.
	5.3 Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'atteinte des objectifs.
	5.4 Respect de la dynamique du groupe.
6 Mettre fin à l'intervention sociale de groupe.	5.5 Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement du groupe.
	5.6 Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant le soutien du groupe dans sa démarche.
	6.1 Analyse juste de la dynamique et de la situation du groupe.
	6.2 Utilisation appropriée de techniques de clôture de l'intervention de groupe.
	6.3 Utilisation judicieuse de stratégies favorisant la prise en charge du groupe.
	6.4 Utilisation judicieuse de techniques d'autoévaluation de groupe.
	6.5 Pertinence des suites convenues.
	6.6 Respect de la dynamique du groupe.

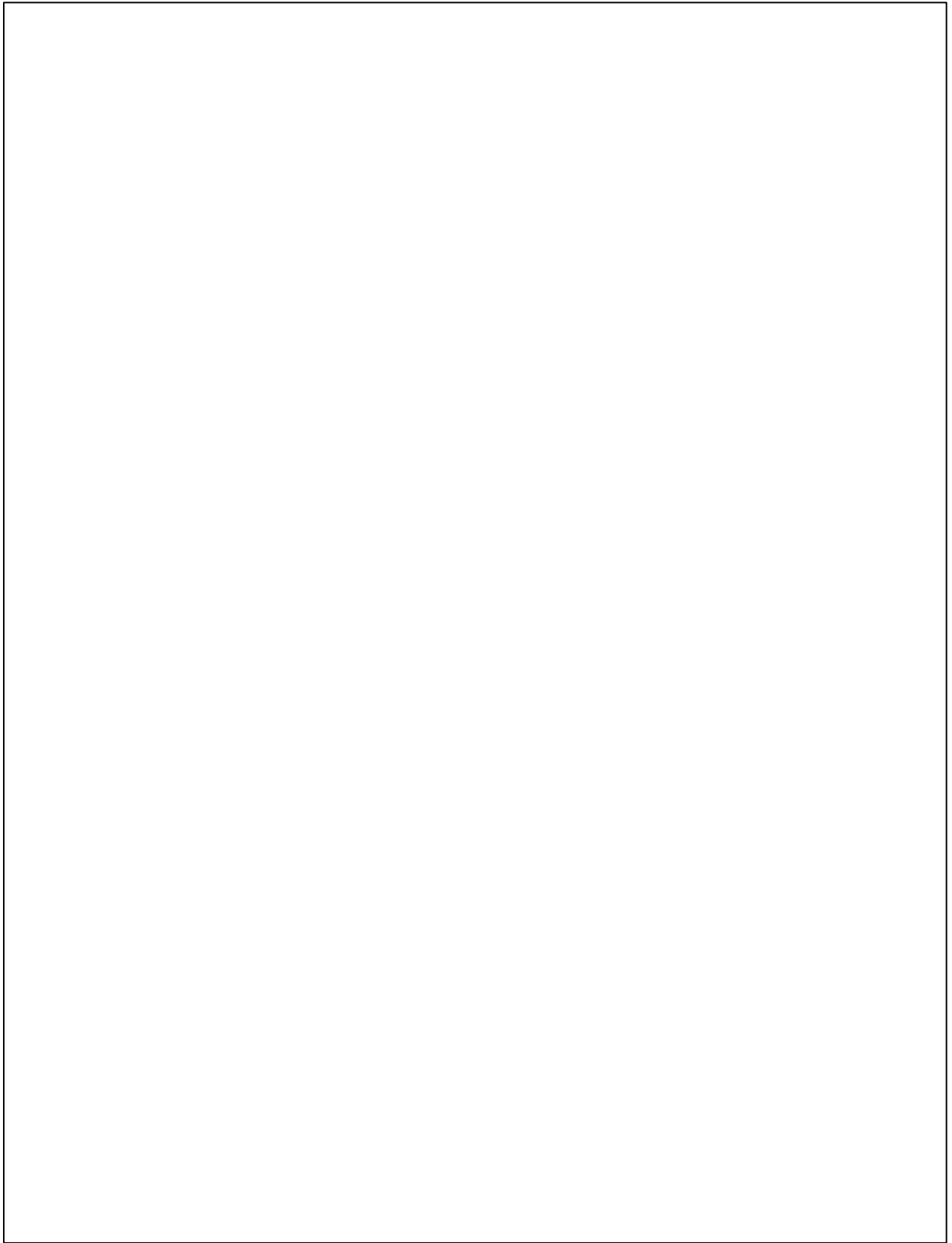
Code : 018J

7 Évaluer l'intervention.

- 7.1 Analyse des résultats obtenus en fonction des objectifs d'intervention.
- 7.2 Analyse juste des points forts et des points faibles du fonctionnement du groupe.
- 7.3 Appréciation juste des effets de ses attitudes et de ses comportements sur l'intervention sociale.
- 7.4 Évaluation juste de la pertinence des objectifs visés et des techniques utilisées.

Code : 018K

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les besoins et les ressources d'une famille.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Décrire les caractéristiques sociales de la famille.</p> <p>2 Analyser les conditions de vie de la famille.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Au bureau ou au domicile de la famille.• Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail.• Avec un membre, plusieurs membres ou tous les membres d'une famille.• Avec des personnes volontaires et non volontaires.• À l'aide de grilles d'analyse, de grilles de service, de grilles d'évaluation, de plans d'intervention et de dossiers. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description claire du type de famille et de sa composition.</p> <p>1.2 Description claire des caractéristiques religieuses, ethniques et culturelles des membres de la famille.</p> <p>2.1 Portrait complet de la situation économique des membres de la famille et de leurs liens avec le marché du travail.</p> <p>2.2 Description judicieuse du logement et du quartier où vit la famille.</p> <p>2.3 Reconnaissance de l'état de santé physique et mentale des membres de la famille.</p> <p>2.4 Analyse juste du réseau de soutien des membres de la famille.</p> <p>2.5 Description juste des obstacles rencontrés par la famille dans l'accès aux services sociaux, de santé, juridiques, d'éducation et de loisirs.</p> <p>2.6 Analyse juste des effets des conditions de vie sur la famille.</p>



Code : 018L

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les besoins et les ressources de groupes sociaux.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Décrire les caractéristiques identitaires du groupe social.</p> <p>2 Analyser les besoins du groupe social.</p> <p>3 Examiner les relations entre le groupe social et la société.</p> <p>4 Analyser les ressources du groupe social.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail.• En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants.• Avec des communautés d'identité ou d'intérêt.• À l'aide de grilles d'analyse et de grilles d'évaluation.• À l'aide de statistiques, de répertoires et de rapports de recherche. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description claire de la composition et du type de groupe social.</p> <p>1.2 Relevé du profil socio-démographique du groupe social.</p> <p>1.3 Description judicieuse des aspects principaux de la culture du groupe social.</p> <p>2.1 Analyse juste des conditions sociales, économiques et de santé du groupe social.</p> <p>2.2 Description juste des conditions d'accessibilité du groupe social aux services sociaux, de santé, juridiques, d'éducation et de loisirs.</p> <p>2.3 Relevé des attentes du groupe social.</p> <p>3.1 Description claire des législations sociales, des services sociaux et des politiques sociales propres au groupe social.</p> <p>3.2 Description juste du niveau de marginalisation ou d'intégration du groupe social.</p> <p>4.1 Description claire de la structuration du groupe social.</p> <p>4.2 Description sommaire du niveau d'organisation du groupe social.</p> <p>4.3 Analyse juste des forces et des atouts du groupe social.</p>

Code : 018M

OBJECTIF

Code : 018N

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation

Code : 018N

3 convenir avec la personne ou avec le groupe de stratégies et de techniques de défense des droits.

3.1 Examen complet des avantages et des désavantages des stratégies et des techniques de défense des droits avec la personne ou le groupe.

3.2 Reconnaissance des conséquences possibles des stratégies et des techniques examinées.

3.3 Choix approprié des stratégies et des techniques de défense des droits.

3.4 Respect de l'autonomie de la personne ou du groupe.

4 Mettre en pratique des stratégies et des techniques de défense des droits.

4.1 Utilisation judicieuse des techniques de promotion des droits, de médiation, de négociation et de confrontation.

4.2 Respect de l'éthique professionnelle.

5 Évaluer la démarche.

5.1 Évaluation juste avec la personne ou le groupe de la pertinence des stratégies utilisées et de leur mise en œuvre.

5.2 Appréciation des points forts et des points faibles de la démarche.

Code : 018P

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des interventions psychosociales avec des personnes ou des familles.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recevoir une demande de services.</p> <p>2 Évaluer la situation biopsychosociale.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail.• Avec des personnes volontaires et non volontaires.• À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes.• À l'aide de protocoles d'intervention, de grilles d'évaluation, de formulaires, d'outils d'intervention et de dossiers. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Vérification appropriée de l'origine et de la nature de la demande.</p> <p>1.2 Pertinence de l'information recueillie et donnée.</p> <p>1.3 Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.</p> <p>2.1 Choix approprié des dimensions à évaluer.</p> <p>2.2 Justesse dans l'analyse des besoins et des ressources de la personne ou de la famille.</p> <p>2.3 Appréciation juste des forces et des capacités de la personne ou de la famille.</p> <p>2.4 Respect de la personne ou de la famille.</p> <p>2.5 Respect de l'éthique professionnelle.</p> <p>2.6 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.</p> <p>2.7 Rédaction précise des résultats de l'évaluation.</p>

Code : 018P

3 convenir des objectifs et des moyens d'intervention avec la personne ou la famille.

- 3.1 Appréciation juste du degré de motivation de la personne ou de la famille.
- 3.2 Adéquation des objectifs et des moyens d'intervention avec la situation psychosociale et la demande de services.
- 3.3 Entente claire avec la personne ou la famille sur les objectifs et les moyens d'intervention.
- 3.4 Détermination appropriée des modalités de l'intervention.
- 3.5

Code : 018P

7 Évaluer l'intervention.

- 7.1 Analyse juste des points forts et des points faibles de l'intervention.
- 7.2 Appréciation juste des effets de ses attitudes et de ses comportements sur l'intervention sociale.
- 7.3 Évaluation juste de la pertinence des objectifs visés, des moyens d'intervention adoptés et des techniques utilisées.

Code : 018Q

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Interagir au sein d'une équipe de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prendre connaissance des objectifs de la rencontre.</p> <p>2 Présenter et recevoir des informations professionnelles.</p> <p>3 Défendre un point de vue professionnel.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Au sein d'une équipe d'intervenantes et d'intervenants ou au sein d'une équipe multidisciplinaire.• À partir de mandats, de politiques et de règles de fonctionnement d'établissements ou d'organismes.• À l'aide de plans d'intervention, de plans d'action ou d'ordres du jour. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Examen complet du contenu de la rencontre.</p> <p>1.2 Reconnaissance des règles de fonctionnement de l'équipe.</p> <p>1.3 Reconnaissance des rôles et des responsabilités des personnes.</p> <p>2.1 Choix approprié du moyen de communication.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée de techniques de communication.</p> <p>2.3 Pertinence et justesse des informations transmises.</p> <p>2.4 Prise de notes correcte.</p> <p>2.5 Respect des règles d'éthique professionnelle.</p> <p>2.6 Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute.</p> <p>3.1 Justesse des propos.</p> <p>3.2 Argumentation claire relativement à son point de vue.</p> <p>3.3 Utilisation du langage professionnel approprié.</p> <p>3.4 Respect de l'opinion des personnes.</p> <p>3.5 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.</p> <p>3.6 Manifestation d'attitudes et de comportements d'objectivité et d'ouverture.</p>

Code : 018Q

4 Participer à la prise de décisions.

- 4.1 Communication appropriée au contexte décisionnel.
- 4.2 Respect des règles de fonctionnement.
- 4.3 Respect de l'opinion des personnes.
- 4.4 Respect de la décision.
- 4.5 Manifestation d'attitudes et de comportements de collaboration.

5 Évaluer sa participation au sein de l'équipe de travail.

- 5.1 Analyse juste du fonctionnement de l'équipe de travail.
- 5.2 Analyse juste des points forts et des points faibles de sa participation.
- 5.3 Détermination de moyens en vue d'améliorer sa contribution au sein de l'équipe de travail.

Code : 018R

OBJECTIF

STANDARD

Code : 018R

3 Planifier le projet d'action collective avec les personnes ou avec les groupes de la communauté.

- 3.1 Choix d'une stratégie d'action en fonction des objectifs.
- 3.2 Choix approprié des moyens d'action.
- 3.3 Détermination précise des ressources humaines et matérielles nécessaires.
- 3.4 Entente claire avec les personnes et les groupes de la communauté sur les rôles et les responsabilités de chacun.
- 3.5 Détermination précise du mode de fonctionnement et de la structure organisationnelle du comité d'action.
- 3.6 Détermination réaliste de l'échéancier.

Code : 018S

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Élaborer un plan d'intervention ou un plan d'action.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prendre connaissance d'une demande de services ou d'une demande d'intervention.</p> <p>2 Rédiger le plan d'intervention ou le plan d'action.</p> <p>3 Présenter le plan d'intervention ou le plan d'action.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail.• À partir de demandes de services ou de demandes d'intervention provenant de personnes, de groupes ou d'une communauté.• À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes.• À l'aide de lois, de règlements et de protocoles. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé des informations pertinentes quant à la situation problématique ou aux besoins.</p> <p>1.2 Prise en considération des interventions sociales effectuées ou en cours.</p> <p>1.3 Consultation appropriée des intervenantes et des intervenants.</p> <p>2.1 Description claire et objective de la situation.</p> <p>2.2 Formulation claire des objectifs de l'intervention.</p> <p>2.3 Formulation claire des moyens et des modalités d'intervention.</p> <p>2.4 Utilisation du langage professionnel approprié.</p> <p>2.5 Respect des limites professionnelles.</p> <p>2.6 Respect des règles de présentation.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée d'une stratégie de présentation.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée de techniques de communication.</p> <p>3.3 Respect des normes et des pratiques de présentation.</p> <p>3.4 Respect de la confidentialité.</p> <p>3.5 Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.</p>

Code : 018T

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer le développement et la coordination de services et de ressources.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Cerner des besoins de services.</p> <p>2 Formuler et soumettre un projet de services.</p> <p>3 Effectuer les démarches d'implantation nécessaires.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail.• À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes.• À l'aide de lois et de règlements. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Justesse dans l'analyse des besoins et des ressources des personnes, des familles ou de groupes sociaux.</p> <p>1.2 Relevé des ressources de services sociaux publics et communautaires.</p> <p>1.3 Consultation appropriée des personnes du milieu d'intervention, des intervenantes et intervenants.</p> <p>1.4 Détermination précise des caractéristiques de la population cible.</p> <p>1.5 Choix approprié du type de service ou du type de ressource à développer.</p> <p>2.1 Relevé des lois et des règlements pertinents.</p> <p>2.2 Formulation correcte du projet.</p> <p>2.3 Choix approprié des destinataires.</p> <p>2.4 Utilisation appropriée d'une stratégie de présentation.</p> <p>3.1 Description adéquate des ressources matérielles nécessaires.</p> <p>3.2 Rédaction correcte des demandes d'autorisation.</p> <p>3.3 Collaboration appropriée avec l'équipe responsable de l'implantation.</p> <p>3.4 Respect des lois et des règlements en vigueur.</p>

Code : 018T

<p>4 Rechercher des sources de financement.</p>	<p>4.1 Description claire des ressources financières disponibles et des besoins de financement. 4.2 Choix approprié des stratégies de financement. 4.3 Réalisation adéquate d'une activité de financement. 4.4 Rédaction correcte d'une demande de subvention.</p>
<p>5 Assumer des responsabilités liées à la gestion administrative de la ressource.</p>	<p>5.1 Exécution efficace d'activités de travail liées à la gestion de la ressource. 5.2 Respect des politiques et des procédures.</p>
<p>6 Recruter et former des personnes.</p>	<p>6.1 Choix approprié des moyens de recrutement. 6.2 Utilisation appropriée des stratégies de recrutement. 6.3 Planification adéquate des activités de formation. 6.4 Pertinence et qualité de la formation donnée. 6.5 Utilisation appropriée de techniques d'animation. 6.6 Respect des personnes.</p>
<p>7 Assumer des responsabilités liées à l'évaluation du fonctionnement du service ou de la ressource.</p>	<p>7.1 Utilisation appropriée de grilles d'évaluation. 7.2 Analyse juste des points forts et des points faibles du fonctionnement du service ou de la ressource. 7.3 Détermination de moyens en vue d'améliorer la qualité des services et le fonctionnement de la ressource.</p>

Code : 018U

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Protéger son intégrité personnelle.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Évaluer les menaces à son intégrité physique.</p> <p>2 Prendre des moyens pour protéger son intégrité physique.</p> <p>3 Reconnaître les indices de l'épuisement professionnel.</p> <p>4 Prendre des moyens pour prévenir l'épuisement professionnel.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• À partir de protocoles liés à la santé et à la sécurité au travail.• À l'aide de grilles d'évaluation. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé des facteurs menaçant sa santé et sa sécurité physique.</p> <p>1.2 Adéquation des facteurs relevés avec sa situation personnelle.</p> <p>1.3 Analyse juste des effets des menaces relevées sur l'intégrité physique.</p> <p>2.1 Relevé des protocoles pertinents.</p> <p>2.2 Choix approprié de moyens de protection.</p> <p>2.3 Application appropriée des protocoles.</p> <p>2.4 Respect des normes existantes.</p> <p>2.5 Manifestation d'attitudes et de comportements de contrôle sur sa situation.</p> <p>3.1 Examen approprié des indicateurs de stress.</p> <p>3.2 Analyse juste des effets des conditions de travail au regard de sa situation personnelle.</p> <p>4.1 Choix approprié des objectifs.</p> <p>4.2 Relevé des moyens de prévention.</p> <p>4.3 Choix approprié des moyens de prévention.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée de techniques de gestion du stress.</p>

Code : 018V

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des interventions sociales en contexte socio-juridique.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser une demande de protection, un signalement ou une ordonnance.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail.• En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants.• Avec des personnes de tous les âges en besoin de protection et avec des jeunes contrevenantes ou contrevenants.• Avec des personnes volontaires et non volontaires.• À l'aide de lois, de règlements, de formulaires, d'ordonnances, d'outils informatiques et de dossiers. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Vérification appropriée de l'information reçue et des origines de la demande.</p> <p>1.2 Relevé des lois et des règlements en cause.</p> <p>1.3 Justesse de la décision relative à l'admissibilité du signalement ou de la demande de protection.</p> <p>1.4 Rédaction précise des éléments pertinents au dossier.</p>

Code : 018V

5

Code : 018W

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des interventions sociales avec des personnes en situation de crise.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Évaluer l'état d'équilibre de la personne et décider des suites à donner.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• En présence de la personne ou au téléphone.• Avec des personnes volontaires et non volontaires.• Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail.• En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants.• À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes.• À l'aide de lois, de grilles d'analyse, de grilles d'évaluation, de protocoles d'intervention en situation d'urgence, de formulaires et de dossiers. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée des techniques d'écoute et de soutien.</p> <p>1.2 Établissement rapide d'une relation d'aide.</p> <p>1.3 Utilisation appropriée de grilles d'évaluation de risque.</p> <p>1.4 Appréciation juste du niveau de risque pour la personne et pour son entourage.</p> <p>1.5 Appréciation juste du fonctionnement cognitif et affectif et du comportement de la personne.</p> <p>1.6 Pertinence des mesures prises pour protéger la santé et la sécurité physique de la personne.</p> <p>1.7 Pertinence des mesures prises pour protéger son intégrité personnelle.</p> <p>1.8 Respect des lois, des codes d'éthique et des droits des personnes en cause.</p> <p>1.9 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.</p>

Code : 018W

<p>2 Déterminer la nature de la crise.</p> <p>3 Désamorcer la crise par une intervention immédiate.</p> <p>4 Orienter la personne vers des ressources.</p>	<p>2.1 Consultation appropriée des sources d'information sur le fonctionnement de la personne avant la situation de crise.</p> <p>2.2 Relevé des éléments déclencheurs ou précipitants de la crise.</p> <p>2.3 Détermination de l'étape où se trouve la personne dans le processus de crise.</p> <p>2.4 Détermination du niveau de sévérité de la crise.</p> <p>2.5 Détermination juste des problématiques prioritaires de la personne.</p> <p>2.6 Utilisation appropriée des techniques d'entrevue.</p> <p>2.7 Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.</p> <p>2.8 Respect de la confidentialité.</p> <p>3.1 Pertinence des mesures visant à prévenir les risques pour la sécurité de la personne et de son entourage.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée des techniques d'intervention visant la diminution du niveau de tension.</p> <p>3.3 Adaptation de l'intervention en fonction de la nature de la crise.</p> <p>3.4 Choix approprié de l'encadrement à fournir à la personne.</p> <p>3.5 Exploration de solutions de rechange avec la personne.</p> <p>3.6 Choix approprié des objectifs et des moyens d'intervention à poursuivre.</p> <p>4.1 Choix approprié des ressources.</p> <p>4.2 Pertinence des références effectuées.</p> <p>4.3 Utilisation appropriée des techniques favorisant la collaboration du réseau primaire de la personne.</p> <p>4.4 Respect des droits des personnes en cause.</p> <p>4.5 Défense appropriée des droits des personnes en cause.</p> <p>4.6 Utilisation judicieuse d'une démarche d'accompagnement.</p>
--	--

Code : 018W

Code : 018X

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer3b27- BT ecompétence</p>	<p>Contexte de réalisation</p>

Code : 018X

4 Effectuer des interventions sociales.

- 4.1 Respect du plan d'intervention adopté.
- 4.2 Application judicieuse du processus d'intervention.
- 4.3 Pertinence des interventions sociales effectuées avec les personnes, les familles, les groupes et les communautés.
- 4.4 Utilisation judicieuse des techniques d'intervention individuelle et collective.
- 4.5 Coordination efficace avec les intervenantes et les intervenants en cause.
- 4.6 Manifestation de souplesse et d'ouverture.
- 4.7 Respect des limites professionnelles.
- 4.8 Respect des lois et des règlements en vigueur.
- 4.9 Respect des mandats et des politiques.
- 4.10 Respect des codes d'éthique.
- 4.11 Respect des personnes.

5 Évaluer les interventions.

- 5.1 Utilisation appropriée de grilles d'évaluation.
- 5.2 Analyse juste des résultats obtenus en fonction des objectifs.
- 5.3 Analyse juste des points forts et des points faibles de l'ensemble des interventions sociales, des objectifs visés, des approches d'intervention retenues et des techniques utilisées.
- 5.4 Appréciation juste des mécanismes de coordination.
- 5.5 Appréciation juste de sa contribution.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - ∅ des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - ∅ différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - ∅ des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - ∅ des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - ∅ les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - ∅ à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - ∅ à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - ∅ à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - ∅ à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - ∅ à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - ∅ à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - ∅ valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - ∅ reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - ∅ a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - ∅ situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - ∅ fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - ∅ perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - ∅

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - Ø connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - Ø connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - Ø connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - Ø connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - Ø connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - Ø communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - Ø communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - Ø obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - Ø établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - Ø accéder à la culture anglophone;
 - Ø intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - Ø a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - Ø a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez

l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - ∅ les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - ∅ les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - ∅ des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - ∅ les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - ∅ une méthode de formulation d'objectifs;
 - ∅ les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - ∅ de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - ∅ d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - ∅ d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - ∅ de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - ∅ de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - ∅ d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - ∅ d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - ∅ de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - ∅ d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - ∅ percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - ∅ avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - ∅ valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - ∅ respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - ∅ apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - ∅ promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

